

ENJEUX DE L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES AGRICOLES

par Xavier **Poux**¹, Jean-Baptiste **Narcy** et Dikran **Zakeossian**

L'analyse de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles au niveau national conduit à s'interroger d'abord sur le terme même d'*intégration*. Selon l'OCDE (1989), « une approche intégrée exige que les considérations relatives à l'environnement soient prises pleinement en compte dès les premiers stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques agricoles ». Dans cette optique, il convient de faire évoluer trois volets interdépendants :

- (1) l'intégration institutionnelle (collaboration, coopération, communication),
- (2) l'élaboration d'objectifs convenus en commun,
- (3) l'élaboration d'instruments politiques d'intégration.

Mais l'analyse de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles au niveau national conduit aussi à identifier les politiques pertinentes pour pleinement prendre en compte les enjeux du maintien de la biodiversité au sein de l'espace agricole. Il convient ici de rappeler que l'intérêt naturaliste de nombreux habitats européens dépend avant tout de l'évolution de l'élevage d'herbivores, via la gestion du *saltus* – l'ensemble des terres agricoles non cultivées (prairies,...) et des éléments fixes du paysage (haies, bosquets,...). Ainsi, en régulant les marchés animaux et la production des cultures, dont les 2/3 sont destinées à l'élevage en Europe, la PAC, et d'abord son « premier pilier », détermine l'ensemble de la biodiversité liée à l'agriculture. Il faut alors considérer les différents niveaux d'échelles de la régulation qui, du « macro » au « local », conditionnent l'existence des habitats semi-naturels et leur gestion.

Or, l'analyse de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles au niveau national révèle que les acteurs spécialisés dans la prise en compte de la biodiversité (naturalistes au sens large) sont cantonnés aux seules mesures locales. Le succès de cette intégration, invoquée dans la stratégie nationale pour la biodiversité, exige que ces acteurs soient impliqués de manière effective dans les circuits décisionnels dont dépendent les politiques agricoles communautaires et nationales.

¹ Chef du projet AScA - Applications des Sciences de l'Action